

Le Copechagnière

Journal officiel de l'Association des Descendants de Paul Vachon
(familles Vachon & Pomerleau)

VACHON

Vol.6 n°4 décembre 2004



Mot de la présidente

L'hiver s'est enfin installé dans toute sa blancheur, dès le début de décembre, ce qui laisse espérer un Noël bien de chez nous.

Une année très active vient de se terminer et une autre s'annonce dans la continuité. Des projets de création de sections régionales de notre association sont à l'étude. Nous envisageons aussi la possibilité d'organiser plus de rencontres des membres chaque année, afin de multiplier le plaisir de se retrouver, des rencontres plus petites comme des parties de sucre, des brunchs, des conférences. Cela demande de la collaboration. Comme nous ne pouvons connaître chaque membre individuellement, n'hésitez pas à nous contacter. Il y a toujours plus d'idées dans deux têtes que dans une. Notre registraire, M. Léandre, est à concocter une campagne de recrutement de nouveaux membres. Il a besoin de vous tous et toutes. Enfin, reprenez bien la date du prochain rassemblement: samedi le 27 août 2005 à St-Jean-sur-Richelieu. Et oui, nous sortons de Québec. Il y a longtemps que nous pensons à une alternance de nos rassemblements: une année sur deux à Québec ou la région et l'autre année, ailleurs.

Quand vient le temps des fêtes, nous nous rappelons les parents et amis qui nous ont quitté au cours de l'année. Ils continuent de vivre en nous. C'est aussi la période par excellence de réjouissances qui nous fait espérer la paix et vivre la joie et le partage. Pour la nouvelle année, nous nous faisons biens des promesses malheureusement sans lendemain. Mais au moins, ça nous fait réfléchir. J'en profite pour remercier chaleureusement tous les membres du conseil d'administration, qui ne comptent pas leur temps afin de faire grandir la solidarité entre les membres de notre belle et grande famille.

Joyeuses fêtes!

Francine Vachon

Association des descendants de Paul Vachon ***(famille Vachon et Pomerleau)***

Nouvelles en bref *(par Madeleine et Francine Vachon)*

Pour la nouvelle année, plusieurs activités de regroupement, de formation et de plaisir vous sont offerts. N'oubliez pas de les inscrire à votre calendrier : Salon de la généalogie et d'histoire familiale, Rencontre régionale, Brunch, Congrès 2005 de la Fédération des familles-souches québécoises, Fêtes de la Nouvelle-France et Rassemblement 2005.

Colloque 2004 de la FFSQ

Comme par les années passées, la Fédération des familles-souches a organisé un colloque de formation qui a été offert aux administrateurs de ses 175 associations de familles membres. Pour les aider dans leurs fonctions, c'est sous le thème « Animations de réunions et procédures d'assemblées » et « Bien s'outiller pour communiquer » que les ateliers ont été tenus. Plusieurs membres du CA en ont profité pour se ressourcer. À cette occasion, un bref bilan sur les activités de la FFSQ a aussi permis de prendre connaissance des projets de partenariat qui sont en cours dont ceux de La Maison du Patrimoine à Québec, de la mission en France visant à définir les lieux de mémoire et la mise en valeur des plaques commémoratives.

Salon de la généalogie et d'histoire familiale

Comme par les années passées, le Salon de la généalogie et d'histoire familiale aura lieu à la Place Laurier les 17, 18, 19 et 20 février prochain. Des animations fort intéressantes sont prévues à plus d'une soixantaine de kiosques. Bienvenue au nôtre pour vous ressourcer, échanger et vous amuser! Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider à répartir les tâches.

Rencontre régionale : Brunch

Nous avons amorcé une démarche visant à organiser un brunch dans le cadre d'une rencontre régionale pour le printemps prochain. Nous vous tiendrons au courant des développements. En attendant, faites nous parvenir des suggestions de sorte que nous puissions répondre davantage à vos attentes.

Congrès 2005 de la FFSQ

Nous serons présents au Congrès annuel de la FFSQ qui se tiendra à Shawinigan le 29, 30 avril et 1^{er} mai prochain et qui aura pour thème « Histoires de familles ». La FFSQ est à la recherche de bénévoles. Veuillez nous signifier votre intérêt et disponibilité pour cet événement.

Nouvelles en bref (suite)

Rassemblement 2005

C'est le samedi 27 août 2005 qu'aura lieu la prochaine réunion annuelle et le prochain rassemblement. Nous sommes à évaluer la possibilité de tenir plusieurs activités dans la région de St Jean-sur-Richelieu, rive sud de Montréal. Nous vous annoncerons le programme définitif dans le prochain journal.

Autre nouvelle particulière

Daniel Vachon, notre généalogiste, se porte mieux et devrait passer les Fêtes à la maison. Joyeuses Fêtes Daniel et nos meilleurs vœux t'accompagnent! Prière d'adresser vos prochaines requêtes généalogiques à Francine ou à Léandre qui sauront trouver les renseignements appropriés.

Un nouveau membre dans notre association

BIENVENUE à M. Léonard Poirier de Charny, Québec, qui est venu grossir les rangs de notre famille pendant la période allant du 19 septembre 2004 au 30 novembre 2004.

Noël en Nouvelle-France en 1665

Extrait d'une lettre de Claude de Mousson, tambour au régiment de Carignan-Salières, à sa mère

...J'allai cette nuit à la messe, dans l'oratoire de l'Hotel-Dieu, où se font les cérémonies religieuses de la paroisse... Cette nuit, les habitants de Ville-Marie la remplissaient toute, et je pense que à cause de cette exigüité plusieurs ont dû aller aux messes du jour. Ville-Marie compte maintenant six-cent vingt-cinq français de plus des religieux, de la soldatesque et des sauvages... Au demeurant, la chapelle était bien ornée, avec un beau tabernacle, des bougies à foison, des fleurs d'or et d'argent disposés agréablement sur l'autel par les hospitalières. Puis avec les rideaux de lin aux fenêtres, les tentures cramoisies, quelques gonfanons et autres petits drapeaux, aussi la belle nappe en dentelle, cela était d'un arrangement merveilleux... Un peu avant la messe vers le quart de minuit lorsque Messire l'abbé entonna le Te Deum et que le chœur répondit avec basses et dessus et les musiques, l'harmonie en plut puissamment. Le Kyrie et Le Gloria furent d'une messe de Palestrina et les autres parties de l'office en faux bourdons de même que le Salvum fac Regem. À l'offertoire, c'est votre fils, Marquise, qui chanta un beau motet de Monsieur Cambert que lui-même m'avait appris à la cour... Aux messes d'aurore et du jour, quelques cantiques furent chantés en français et aussi en algonquin. Je voudrais, Marquise, que vous eussiez pu entendre. Ils chantent honnêtement, les femmes surtout... Après la cérémonie nous fûmes tous invités à un festin fort civil, ... Messire l'abbé nous régala d'une pièce de pâtisserie bourrée de pigeonneaux. Un pâté d'ortolans n'eut pas été meilleur. ... Nous eûmes aussi du pain sucré avec du raisin dedans et des écorces de citrons confits. Aussi pour boire, du vin et de la bière...

Au fil des lectures : *Valeurs de monnaies pures et simples!*

par Madeleine Vachon

En lisant les documents notariés archivés de nos ancêtres, par exemple, un contrat de vente, un testament ou un inventaire des biens, on se retrouve souvent devant des sommes d'argent dont on ne connaît pas la valeur. En fait, que pouvait-on se procurer avec un denier, un sol, une livre, un louis, une piastre, un chelin et un centin? Nous rapportons ici quelques exemples qui permettent de nous renseigner sur les valeurs de ces pièces de monnaies.

Au début du XVII^e siècle, les métiers étaient rémunérés ainsi: un chirurgien gagnait annuellement de 100 à 150 livres, un menuisier en gagnait 100, un charpentier de 75 à 100, un maçon 80, un cordonnier et un tailleur d'habits 60. Le salaire d'un homme à tout faire était de 30 sols en 1662 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Rappelons qu'en cette année là, 20 sols égalent 1 livre. En 1820, le travailleur en forêt était payé de 7 à 10 piastres par mois pour son ouvrage. Précisons qu'il s'est vendu 23 000 cordes de bois de chauffage cette année là à Montréal à 4 piastres la corde. En 1880, ce même travailleur pouvait en gagner de 12 à 22, alors que 200 piquets de cèdre valaient 8 piastres et 18 billots de pruche en valaient 3. Ajoutons, que le bois de charpente et le bois d'œuvre représentaient alors 75 % de la valeur des exportations du port de Québec. D'autre part, pour l'embellissement des voûtes d'une église, en 1876, les salaires de 27 plâtriers qui y ont travaillé de mai à septembre présentent un total de 1905 piastres. Dans cette rémunération, le salaire d'un père de famille comprenait parfois celui de son fils!

Au début de la colonie, le régime seigneurial était plus ou moins lucratif. En 1662, les rentes de 197 concessions de terres de la côte de Beaupré et de l'Île d'Orléans montrent un total de 1140 livres et 11 sols. Ces rentes incluent un troupeau de 400 chapons vifs qui se vendaient alors de 15 à 20 sols chacun. Exceptionnellement, il arrivait que la rente soit versée en prières, telle celle que les religieuses de l'Hôtel-Dieu devront chaque année et à perpétuité « faire célébrer un service solennel à la mémoire de la femme de Charles de Lauson-Charny ». En 1783, la revente d'un emplacement rue St-Vincent à Montréal où se trouvait une maison incendiée rapporte 3000 livres à son propriétaire. Et, en 1874, une terre de 60 arpents en superficie avec maison et bâtiments en front sur la rivière Châteauguay est évaluée à 720 piastres. Le montant des taxes municipales est de 90 cents. Les taxes scolaires sont de deux cents pour chaque louis d'évaluation plus 50 cents par enfant. Un louis valait alors 60 piastres.

En 1851, dans les papiers-nouvelles La Minerve et le Montreal Herald, on annonce la vente par encan aux portes d'une église dans la seigneurie d'Annfield (Beauharnois), d'une terre tenue en franc et commun soccage de 50 arpents en superficie avec chantier (shanty, c'est-à-

(suite à la page suivante)

(suite de la page précédente)

dire cabane) dessus construit. Cette vente était faite en considération de la somme de 4000 livres anciens cours égale à 166 livres 13 chelins 4 deniers pour acquitter la dite dette au seigneur. La terre se vendit 166 livres 13 chelins et 4 deniers, montant auquel le dit immeuble fut abjugué au dit acquéreur comme le plus haut et dernier enchérisseur par le crieur public. À combien les intérêts sur l'hypothèque alors? À du 8%! Disons aussi que le curé rapporte à Monseigneur qu'il se trouve dans sa paroisse un usurier qui prête à du 18-20 et 30 %.

En 1843, J. Vachon marie sa fille. Au contrat de mariage, on remarque que les parents lui ont donné des effets et des animaux pour une valeur de 98 livres 25 centins et 100 livres en bon argent où une livre vaut 20 coppres. Ce don était payable « d'aujourd'hui à trois ans ». Véritablement, un beau cadeau! Par ailleurs, en 1850, à Bytown (Ottawa), dans le quotidien Le Canada dont l'abonnement est de 4 piastres par an, pour de dignes funérailles, Charles Lapointe annonce ainsi ses corbillards: pour un cheval sans décoration, ni plumes 3 piastres; si deux chevaux sont tout harnachés et porteurs de plumes, le prix est de 12. Trente ans plus tard, les frais se chiffrent à 42 piastres et un service anniversaire à 8. Précisons que les porteurs des coins de poêle n'étaient pas payés. Un habit d'homme coûtait alors 12 piastres.

En 1815, le seigneur Pierre Foretier fait don par testament d'une somme de 20 000 livres aux pauvres, ses biens étant évalués à 29 151 livres par an. Il recommande à ses héritiers de ne pas partager ou vendre la seigneurie... car ceux qui voudraient la faire vendre seront privés de leur part! Le règlement de la succession donna lieu à 15 ans de procès. Précisons qu'il n'y avait pas d'impôt sur le revenu à cette époque, ni de pension de la vieillesse!

Enfin, sur un inventaire des biens en 1880, on constate qu'un sleigh d'officier vaut 22 piastres, une jument sous poil noir vaut 55 piastres alors qu'une sous poil brun en vaut 70. Un moulin à coudre vaut 10 piastres, un métier de tisserand en vaut 4, un rouet pour filer 2. Un godendard vaut 50 centins, un vilbrequin 25 et un marteau 5. Une pendule de huit jours avec la corniche vaut 2 piastres 50 centins et huit draps de flanelle du pays valent 3 piastres 45 centins. Deux cent livres de fleurs valent 6 piastres, trois minots de blé en valent 3 et 20 couples de poules valent 30 centins le couple.

Savez-vous combien se vendait le bœuf il y a un peu plus de cent ans? Il se vendait de 3 à 5 cents la livre. Et le sucre? 14 cents la livre! Ajoutons que le lait était livré à domicile pour 5 cents la pinte et que le Québec comptait 1992 fromageries! Petites monnaies, belle époque?

- Références : - Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 26, Marcel Trudel.
- Histoire de Sainte-Martine, René Bergevin, 1991.
- Histoire d'Ottawa et de sa population canadienne-française, Georgette Lamoureux, 1982.
- Brève histoire socio-économique du Québec, John Dickinson et Brian Young, 1995.
- Actes notariés : Archives nationales du Québec, Archives publiques du Canada.

Dictionnaire biographique du Canada en ligne
Paul Vachon, fils de Paul Vachon et prêtre

par André Vachon, transmis par Carole Vachon

Paul Vachon, prêtre, chapelain du chapitre de Québec, curé de Sainte-Madeleine-du-Cap, né à Beauport, baptisé à Québec le 9 novembre 1656, fils de Paul Vachon, notaire et greffier, et de Marguerite Langlois, décédé au Cap-de-la-Madeleine le 7 mars 1729.

Paul Vachon entra au petit séminaire de Québec à 12 ans, le 9 novembre 1668. Il était l'un des huit premiers élèves canadiens de cette institution fondée la même année par Mgr de Laval. Se destinant au sacerdoce, il reçut la tonsure et les ordres mineurs le 12 décembre 1677, accéda au sous-diaconat le 18 décembre suivant et au diaconat le 17 septembre 1678. Il fut ordonné dans la cathédrale de Québec le 21 décembre 1680. Le 17 décembre 1677, son père avait signé un titre clérical lui assignant une rente de 75.

L'abbé Vachon qui, pendant ses études théologiques, avait rempli quelques petites tâches, s'occupant de la lingerie (1678–1679), du réfectoire et des cases (1679), fut affecté aux missions paroissiales. Il exerça son ministère sur la côte sud, en bas de Québec, et particulièrement au Cap-Saint-Ignace (1683–1685), comme il l'avait fait d'abord sur la côte nord, en haut de Québec, à Dombourg, Batiscan, Sainte-Anne et Grondines. Cet humble prêtre fut nommé chapelain du chapitre de Québec par Mgr de Laval le 9 novembre 1684; absent pour lors, il ne prit possession de la chapelle de la Sainte-Famille, dans l'église cathédrale, que le 26 juin 1685; il en démissionna le 8 octobre 1694, moins d'un mois après sa nomination comme curé résidant de la paroisse Sainte-Madeleine-du-Cap, dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine.

C'est là, en effet, que l'abbé Vachon devait poursuivre et terminer sa fructueuse carrière. Simple desservant à partir de 1685, il devait recevoir ses provisions de Mgr de Saint-Vallier [La Croix] le 18 septembre 1694. De 1685 à 1716, il étendit également son ministère à la seigneurie de Bécancour, sur la rive sud. (La tradition veut qu'il se soit noyé en revenant de cette mission, en 1729 : il y avait bien longtemps alors qu'il ne la desservait plus.)

Ce prêtre canadien fut, au Cap-de-la-Madeleine, à l'origine de la dévotion au Rosaire qui en a fait un des hauts lieux de pèlerinage au Canada. Il demanda et obtint de Rome, le 11 mai 1694, un diplôme officiel d'érection d'une confrérie du Saint-Rosaire, qu'il établit officiellement, avec l'agrément de Mgr de Saint-Vallier, le 4 octobre 1697.

Appelée à un brillant avenir, la paroisse de l'abbé Vachon n'en était pas moins misérable. Le curé n'avait guère de quoi subsister. Le 15 octobre 1701, par exemple, le séminaire avait dû lui verser 250. Aussi le voit-on, comme du reste tous les curés de son temps, fort préoccupé de la question très discutée alors de la dîme. Le 27 avril 1706, en son nom et comme

(suite à la page suivante)

(suite de la page précédente)

« député » des curés de sa région, il signait un mémoire collectif du clergé canadien sur la dîme, mémoire qui fut envoyé à la cour. Pour l'abbé Vachon, la situation s'aggrava du fait qu'il lui fallut construire une nouvelle église de pierre, à la suite d'un décret de Mgr de Saint-Vallier du 13 mai 1714. Entreprise par les menuisiers de la paroisse, la construction n'avança pour ainsi dire point, si bien qu'en 1719, du « consentement de la pluralité des habitants », il en confia la responsabilité à François Dufaux, de Trois-Rivières, qui la termina bientôt. Cette église, qui existe encore, occasionna bien des frais. Aussi l'abbé Vachon recourut-il en 1716 à l'intendant pour qu'il forçât certains habitants de Bécancour et du fief voisin de Dutort à lui payer la dîme. Mais, peu après, Mgr de Saint-Vallier détachait cette mission du Cap, promettant une compensation annuelle de 100 écus blancs au curé Vachon (10 mai 1716). La situation financière des curés était à ce point précaire qu'en 1719 on vit Monsieur Vachon poursuivre en la Prévôté de Trois-Rivières son confrère Pierre Hazeur* de L'Orme, curé de la paroisse de Champlain. Tous deux prétendaient aux dîmes des habitants de l'Arbre-à-la-Croix et des Prairies Marsolet. À la cour de Trois-Rivières (22 décembre 1719) comme au Conseil supérieur, en appel (22 janvier 1720), il fut décidé que ces colons paieraient la dîme au curé Hazeur. L'abbé Vachon avait bien raison de s'agiter : il n'avait en sa paroisse, en février 1721, que 16 chefs de famille, dont 11 seulement payaient la dîme!

Par testament, Paul Vachon laissa ses maigres biens à sa paroisse. Il fut enseveli sous le sanctuaire de l'église. En 1895, on retrouva son squelette, parfaitement conservé.

Note : Le Dictionnaire biographique du Canada en ligne est disponible à l'adresse Internet suivante : www.biographi.ca/

En direct de... Rigaud (4^e partie), par Carole Vachon

Jean-Baptiste Vachon de la 5^e génération et considéré comme le **premier Vachon de la région de Rigaud** est né à St-Joseph de Beauce. Un des plus vieux documents de St-André Est, comté d'Argenteuil, nous dit qu'il a acheté une terre du seigneur d'Argenteuil, Pierre-Louis Panet, le 8 septembre 1781. Le contrat est signé par Joseph Papineau, père de Louis-Joseph.

Source : « Né d'une race fière, 100 généalogies de familles de chez nous, » recueil no 5, par Jean-Roch Vachon, 1992.

Monsieur Jean-Roch Vachon a rédigé à ce jour treize recueils comprenant chacun 100 généalogies de familles de chez nous. Grâce à son travail acharné, le Centre de généalogie La Seigneurie d'Hawkesbury en Ontario a vu le jour en 1984. Il en est le président fondateur. Patiemment, Monsieur Vachon a initié les gens de sa région natale à la généalogie. Par ses nombreuses rubriques paraissant dans divers hebdomadaires, il a su transmettre sa passion à des centaines de généalogistes amateurs.

Adresses / Contacts

Pour obtenir des renseignements généalogiques, communiquez avec notre généalogiste-archiviste :

To obtain genealogical information, contact :

Monsieur Daniel Vachon
58, des Castels
Lévis (Québec), G6V 2B7
Tél. : (418) 833-5418
Télé : (418) 833-2262
Courriel : dorvac@mediom.qc.ca

Pour devenir membre de l'association, vous abonner au journal « Le Copechagnière », communiquez avec :

To become a member of the Association or to subscribe to the journal « Le Copechagnière », contact :

Monsieur Léandre Vachon
1428, rue Bernier
Saint-Jean-sur-le-Richelieu (Québec) J2W 1G3
Tél. : (450) 349-6141
Courriel : lenvac@sympatico.ca

Pour envoyer vos textes à publier dans le journal, communiquez avec :

Please send your news, articles, etc. for publication in « Le Copechagnière » to :

Monsieur Éric Pomerleau
1625, rue de Courtemanche, app. 305
Québec (Québec) G1J 5K4
Tél. : (418) 666-1671
Courriel : pomerleau@iquebec.com

Pour demander tous renseignements, acheter des épinglettes, des cartes et des laminages du blason, des albums-photos, etc, adressez-vous à la présidente :

To enquire about all other information, to purchase pins, cards or laminated coat of arms, photo-albums, etc, contact our president :

Madame Francine Vachon
Association des descendants de Paul Vachon
(familles Vachon et Pomerleau)
385, rue Lockwell, app. 420
Québec (Québec) G1R 5J6
Tél. : (418) 522-8817
Télé : (418) 522-8817

Site Internet de l'association / Association Web site

<http://ffsq.qc.ca/ffsq-02.html/>

IMPORTANT : Dates de tombée du journal – Printing time of our journal

Afin de nous donner le temps de préparer le journal dans les délais que nous nous sommes fixés, envoyez-nous vos textes au plus tard pendant la première semaine de chaque mois de parution : mars, juin, septembre et décembre. Il est important de partager avec notre grande famille les petites histoires comme les grandes.

In order to meet our predetermined mailing dates, send us your texts by the end of the first week of each publication month : March, June, September and December. Your ancestors' and grandparents' memories and anecdotes are an important part of your heritage that can be shared with others members of our association. It is with pleasure that we will publish your articles.